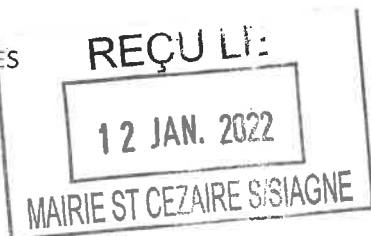


Département des ALPES-MARITIMES

Arrondissement de GRASSE

MAIRIE DU TIGNET – 06530



REPUBLIQUE FRANÇAISE

LE TIGNET, le 3 janvier 2021

MAIRIE DE SAINT CEZAIRE SUR SIAGNE

Monsieur le Maire

Hôtel de ville

5 rue de la République

06530 SAINT CEZAIRE SUR SIAGNE

Nos Réf. : BL/ES

Vos Réf. : CZ/VB/MV-2021D – Programmation & Urbanisme

OBJET : Votre lettre du 22 décembre 2021

Monsieur le Maire,

Par courrier reçu le 27 décembre 2021, vous avez adressé à la Mairie du Tignet, pour avis, la modification de droit commune n° 4 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Commune de Saint-Cézaire-Sur-Siagne.

Monsieur le Maire a bien pris connaissance des pièces du dossier et m'a chargée de vous répondre.

N'ayant aucune observation particulière à formuler, il émet bien volontiers un avis favorable au projet.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

Brigitte LUCAS
Adjointe à l'urbanisme